



**CONCLUSIONS DU SOUS-COMITÉ DU CRGA POUR LE PLAN STRATÉGIQUE**  
(28 et 29 juin 2022, Suva, Fidji)

## Conclusions

### ALLOCUTION D'OUVERTURE ET DE BIENVENUE

1. La réunion du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique (le « Sous-comité ») s'ouvre le 28 juin 2022 à Suva (Fidji). Des représentants des membres sont également présents au siège de la Communauté du Pacifique (CPS) à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et à l'antenne régionale de Pohnpei (États fédérés de Micronésie), ou participent en ligne sur Zoom.
2. Le premier jour, la réunion est présidée par le président sortant du Sous-comité, le représentant de la Nouvelle-Calédonie, Jimmy Naouna, et, le second jour, par les nouvelles coprésidentes du Sous-Comité, la représentante du Samoa, Desna Solofa, et la représentante de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Jacinta Tony-Barrion. Y sont représentés les pays membres de la CPS suivants : Australie, Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa et Vanuatu. La République des Îles Marshall participe à la réunion en qualité d'observateur.
3. La Papouasie-Nouvelle-Guinée prononce une prière d'ouverture.
4. Le président souhaite la bienvenue au Directeur général et à l'ensemble des membres et des participants. Au cours des délibérations, le président encourage les membres à présenter leur candidature à la présidence du Sous-comité, et dit souhaiter que le Sous-comité soit doté d'une coprésidence afin de garantir une représentation équilibrée et inclusive. Il incite les membres à réfléchir à la durée du mandat du/de la président·e, compte tenu de l'horizon à dix ans du Plan stratégique 2022–2031. Il les invite par ailleurs à faire part de leurs remarques sur le projet de cadre de résultats stratégiques, à évaluer les progrès réalisés par le Secrétariat dans la mise en œuvre du Plan de transition et à formuler des observations sur le Rapport de résultats 2021. Il remercie les membres pour leur participation aux réunions préparatoires et leur engagement en faveur du renforcement de la redevabilité et de la prise de décisions fondées sur des éléments factuels au sein de la CPS.

5. L'ordre du jour est adopté et les membres prennent note de la demande de Vanuatu d'examiner une proposition d'évaluation institutionnelle de la CPS, ainsi que des demandes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie de faire le point sur leurs conditions de partenariat respectives avec la CPS dans les questions diverses.

**POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉSIGNATION DU·DE LA PRÉSIDENT·E DU SOUS-COMITÉ DU CRGA POUR LE PLAN STRATÉGIQUE**

6. Au nom du Secrétariat, le Directeur général remercie vivement le président d'avoir dirigé le Sous-comité pendant toute la durée du dernier plan stratégique et de l'élaboration du nouveau plan.
7. Le président note que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa sont candidats à la présidence du nouveau Sous-comité.
8. Les membres félicitent le président sortant pour l'excellent travail accompli à la tête du Sous-comité, et confirment leur soutien à la proposition de mettre en place une coprésidence. Ils acceptent également que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa coprésident le Sous-comité.
9. Le président remercie le Sous-comité pour son soutien. Il prend note du consensus autour du système de coprésidence, et de la nomination du Samoa et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à cette fonction. Il est profondément ému que le Sous-comité soit dirigé par deux femmes, Desna Solofa et Jacinta Tony-Barrion, qui ont toutes deux une vision forte de la mission du Sous-comité. Il est convaincu que le Sous-comité a contribué à la définition d'une vision commune pour la région, et remercie les membres de leur résilience face aux immenses difficultés rencontrées, la pandémie de COVID-19 en particulier. Il présente aux nouvelles coprésidentes ses vœux de réussite dans leurs entreprises futures et espère que les travaux du Sous-comité bénéficieront de leur direction éclairée.
10. Les coprésidentes ont convenu du système suivant : afin de garantir le partage des tâches, à chaque réunion, l'une d'entre elles dirigera les débats, tandis que l'autre assurera un rôle d'appui. Les rôles seront inversés à la réunion suivante. Le Samoa préside la présente réunion, et la Papouasie-Nouvelle-Guinée présidera la suivante. Les membres conviennent qu'il s'agit d'un accord acceptable et que le mandat des coprésidentes sera défini lors des prochaines réunions du Sous-comité du CRGA, deux solutions étant possibles : le Sous-comité reconduira ce système de présidence sur une base annuelle ou à un horizon de trois, cinq ou huit ans pendant la durée du Plan stratégique. Les nouvelles coprésidentes font part de leur profonde gratitude envers le président sortant et le remercient pour sa direction avisée et son leadership. Elles saluent la contribution de l'ancien Sous-comité, y compris celle des membres qui sont restés au sein du Sous-comité, et font part de leur reconnaissance pour leur aide et leur direction avisée tout au long de cette aventure.

11. Le Sous-comité du CRGA :

- i. convient que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa assurent désormais la coprésidence du Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique ;
- ii. souhaite la bienvenue aux membres du Sous-comité formé pour la période 2022–2031, et prend note du rôle du Sous-comité, qui veille à ce que le mécanisme de gouvernance reste pertinent et important pour les membres ;
- iii. réaffirme son soutien en faveur d'une représentation équitable, équilibrée et inclusive des membres de la Communauté du Pacifique au sein du Sous-comité du CRGA.

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT DE SITUATION PRÉSENTÉ PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

12. Le Directeur général souhaite la bienvenue aux participants et reconnaît l'importance du rôle de conseil que le Sous-comité joue auprès du Secrétariat. Il attire l'attention sur l'approche centrée sur l'humain choisie par la CPS afin de poursuivre sa trajectoire, et de l'esprit de partenariat qui a guidé l'ensemble des travaux menés par l'Organisation dans la région pour concrétiser la vision ambitieuse définie dans le nouveau plan stratégique. Il fait rapidement le point sur l'avancement de la mise en œuvre de ce nouveau plan, et souligne l'importance des axes prioritaires (KFA), qui nous permettront d'atteindre l'« état futur 2031 » en suivant les trajectoires définies et en appliquant les programmes phares, notamment dans les domaines des systèmes alimentaires, du changement climatique, des océans et de l'égalité de genre. Il réaffirme l'engagement de la CPS vis-à-vis des réunions sectorielles et note que celles-ci contribueront aux effets obtenus globalement pour chaque KFA.
13. Il fait le point sur les progrès accomplis par le Secrétariat en 2022, notamment le déploiement du nouveau plan stratégique et l'élaboration d'approches intégrées en matière de programmation :
  - i. À la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires des Nations Unies en novembre 2021, la CPS a organisé une concertation sur les systèmes alimentaires et les aliments bleus, qui a permis d'obtenir des données essentielles pour la conception du **programme phare de la CPS sur les systèmes alimentaires**. Les perturbations actuelles de l'approvisionnement alimentaire mondial ont attiré l'attention sur l'urgence d'adopter une approche holistique des systèmes alimentaires, intégrant la recherche et l'expertise à la production, à la consommation, au commerce et à l'élaboration de politiques dans le domaine alimentaire. Dans le cadre du KFA Résilience et action climatique, le **programme phare sur le changement climatique** a été analysé afin d'évaluer les capacités et les services de la CPS dans le domaine de l'action climatique, et de renforcer progressivement le soutien aux membres. La CPS fait en sorte de concentrer son

expertise technique et scientifique dans l'ensemble de ses divisions afin de soutenir ces systèmes à l'échelon régional.

- ii. Le **Programme pour le leadership des femmes du Pacifique** de la Division droits de la personne et développement social (HRSD) est achevé et va permettre d'étendre et de renforcer les capacités de la CPS en matière d'égalité de genre et d'inclusion sociale. Le Directeur général attire l'attention sur l'investissement important de l'Australie dans ce programme, qui est porteur d'effets transformateurs pour les femmes de la région et qui a permis de relever les défis existants en matière d'égalité de genre.
  - iii. Il rappelle l'engagement de la CPS vis-à-vis du renforcement des capacités, et fait observer que l'Organisation doit améliorer sa capacité à fournir un soutien à l'échelon national. Une **équipe chargée de la mobilisation des ressources (IRMO)** a été créée au sein de la CPS. Elle élabore actuellement un cadre opérationnel qui viendra compléter les fonctions exécutives existantes de la CPS. Sa mission principale consiste à tirer parti des partenariats stratégiques afin de mobiliser des fonds pour atteindre les objectifs visés par la CPS, soutenir les nouveaux programmes phares et renforcer ainsi l'efficacité institutionnelle de l'Organisation. L'équipe chargée des partenariats a été intégrée à cette nouvelle structure, qui prévoit de recruter 4 à 5 personnes dans le cadre d'une stratégie de mobilisation des ressources visant à financer la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031 (le « Plan stratégique »).
  - iv. La CPS a à cœur de **s'aligner sur la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050** et le Directeur général rappelle l'importance de l'unité régionale. Il salue la persévérance, la résilience et la bienveillance dont le personnel et les membres de la CPS ont fait preuve les uns envers les autres.
14. Les membres remercient le Directeur général pour ce point de situation. Les Îles Cook demandent sur quels critères les programmes phares ont été définis et comment les travaux de programmation par pays pourront être intégrés dans la nouvelle structure. Elles s'interrogent également sur le rôle de la CPS dans le cadre de l'Accord de Samoa et sur la manière dont les organisations membres du CORP pourraient coopérer pour mettre en œuvre des projets et tirer collectivement parti du nouvel Accord de partenariat OEACP-UE.
15. Le Directeur général confirme que les programmes phares ont été définis en fonction des priorités régionales des membres, largement axées sur le climat et les océans. Chaque KFA ne donne pas forcément lieu à un programme phare. Les KFA se trouvent chacun à un stade d'avancement différent et ne sont pas tous associés aux mêmes niveaux de financement. La programmation par pays restera primordiale. L'approche sectorielle traditionnelle entraîne une surcharge de travail pour les membres, qui doivent avoir la même conversation plusieurs fois avec différents bailleurs de fonds. Le Directeur général a rencontré le coordonnateur régional des Nations Unies afin de trouver des moyens

coopératifs de structurer la programmation par pays en fonction des priorités régionales. Il a été proposé de mettre cette approche à l'essai. Concernant l'Accord de Samoa, il indique que, d'après ses échanges avec l'Union européenne (UE), une entité ordonnatrice régionale n'a aucun rôle à jouer et que l'UE continuera à prendre ses propres décisions en matière d'investissement direct. Il est question de recourir à un organisme unique pour les questions politiques, mais pas pour la mise en œuvre sur le terrain. Le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (FIP) n'est pas considéré comme un organisme d'exécution et l'UE a été déçue par le faible taux d'exécution lors du dernier cycle de financement. L'UE compte sur la CPS, le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et l'Agence des pêches du Forum (FFA) pour effectuer le travail de mise en œuvre dans la région.

16. La représentante de la Nouvelle-Zélande s'interroge sur l'ampleur des transformations nécessaires en interne pour répondre aux ambitions du Plan stratégique, et sur le niveau d'ambition fixé en ce qui concerne les modifications à apporter aux systèmes institutionnels aux fins d'une mise en œuvre intégrée du nouveau plan stratégique.
17. Le Directeur général répond que son objectif est de mettre en place une organisation matricielle, où le personnel peut facilement intervenir dans le cadre de plusieurs projets et travailler pour plusieurs responsables à la fois. Il est convaincu que cela va améliorer la capacité de la CPS à faire preuve de flexibilité et à rester concentrée sur les besoins de ses membres.
18. L'Australie demande si une évaluation des capacités a été effectuée pour recenser les divers types de compétences dont la CPS pourrait avoir besoin à l'avenir à l'appui de méthodes de travail intégrées.
19. Le Directeur général confirme qu'aucune évaluation des capacités n'a eu lieu. Les programmes phares sont axés sur les capacités existantes et visent à mieux faire connaître ces capacités à l'extérieur de l'Organisation. Il note toutefois que la CPS souffre de lacunes manifestes en matière de compétences, notamment dans le domaine de l'analyse économique stratégique, et qu'il conviendrait de combler de telles lacunes.
20. Le Samoa souligne la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre le CORP et les organismes des Nations Unies. Il est également impératif d'améliorer la coordination entre les correspondants et les divisions de la CPS à l'avenir.
21. Le Directeur général fait remarquer qu'il est important de respecter les priorités nationales définies par les membres. Selon lui, toutes les organisations membres du CORP ont leur place en ce qui concerne le financement, et un travail a été mené activement pour qu'elles ne se retrouvent pas en concurrence pour les mêmes ressources. La CPS est unique en ce sens qu'il s'agit d'une organisation technique, mais le CORP et les organismes des Nations Unies ont là une belle occasion de travailler sur le terrain, surtout si l'on considère les quelque 3 milliards de dollars des États-Unis annoncés pour la région Pacifique. Les programmes phares joueront un rôle essentiel, car ils sont axés sur l'intégration avec les

partenaires et les autres organisations du CORP – la création de partenariats externes passant avant le renforcement des capacités internes. Les organisations du CORP, les Nations Unies, les ONG et la société civile doivent collaborer au service de nos membres et, pour cette raison, le Directeur général juge important que l'évaluation de l'architecture régionale ne soit pas uniquement axée sur les organisations du CORP.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE CAPITALISATION SUR LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE 2016–2020**

22. Emily Sharp, Directrice de l'équipe Stratégie, performance et amélioration continue (SPL) de la CPS, présente *l'Évaluation globale du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2016–2020 : rapport de capitalisation*, dont les principales conclusions et recommandations guideront la CPS dans la mise en œuvre de son Plan stratégique 2022–2031. Il ressort de ce rapport que la CPS était plus solide en 2020 qu'en 2016 ; qu'elle s'est appuyée sur le Plan stratégique pour atteindre ses objectifs institutionnels et de développement ; et que les processus de suivi et d'établissement de rapports ont été considérablement renforcés. Plusieurs points d'amélioration ont été mis en lumière, comme la définition des priorités, l'homogénéisation de la mise en œuvre, la nécessité de disposer de systèmes et de structures d'appui aux efforts de programmation, et la mise en cohérence entre la planification financière et non financière. La direction formulera, d'ici le CRGA 52, une réponse définitive en fonction des discussions tenues au sein du Sous-comité.
23. Les membres prennent note des avis positifs qui leur ont été soumis, bien que des améliorations puissent encore être apportées, et saluent la solide mise en œuvre du dernier plan stratégique. Les Îles Cook soulèvent la question de la priorisation et demandent vers quels aspects la CPS va orienter ses ressources dans le cadre des nouveaux programmes phares. Le Directeur général note que le portefeuille de financement de la CPS détermine la répartition des fonds entre ses programmes, mais que les programmes phares offriront de nouvelles possibilités de financement. Cela contribuera à accroître les capacités de l'Organisation, et à renforcer sa présence dans les domaines où ses capacités sont plus limitées.
24. Le Sous-comité du CRGA :
  - i. prend note de la teneur du rapport de capitalisation ;
  - ii. note que plusieurs recommandations sont déjà en cours de mise en œuvre ;
  - iii. note qu'une réponse exhaustive de la direction aux recommandations sera formulée et mise en œuvre par le Secrétariat, et que les progrès réalisés au regard des évaluations stratégiques seront présentés au Sous-comité en tant que point récurrent de l'ordre de jour.

- iv. salue le rôle du précédent Sous-comité du CRGA dans l'élaboration du rapport de capitalisation et dans la formulation des recommandations qui en ont découlé.

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE RAPPORT DE RÉSULTATS 2021 DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

25. La Directrice de SPL, Emily Sharp, présente le Rapport de résultats 2021, qui mesure les progrès réalisés au regard du Plan de transition 2021 de la CPS et qui constitue la base sur laquelle s'appuie le Sous-comité pour formuler l'avis qu'il adresse chaque année au CRGA concernant ces progrès. Le rapport de cette année intègre six améliorations majeures, notamment la mise en avant des priorités intersectorielles (genre, culture et droits de la personne), la présentation des résultats à l'échelon des pays et le coup de projecteur jeté sur les collaborations innovantes entre les divisions de la CPS.
26. Plusieurs grandes réalisations figurant dans le Rapport de résultats 2021 sont mises en évidence, comme le prototypage d'un dispositif intelligent de concentration de poissons en Nouvelle-Calédonie, réalisé sous la supervision du Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques (PCCOS) ; les travaux sur l'accessibilité des données et des informations relatives à la COVID-19, menés par la Division santé publique (PHD) et la Division statistique pour le développement (SDD) ; et les travaux effectués dans la région pour garantir le tracé des zones maritimes du Pacifique face à l'élévation du niveau de la mer, travaux dont la coordination a été assurée par la Division géosciences, énergie et services maritimes (GEM).
27. Les membres félicitent la CPS pour ce rapport agréable à lire, facile à consulter et vivant, mais s'interrogent également sur les modifications qui seront apportées au rapport de résultats dans le cadre du nouveau plan stratégique. Le Secrétariat confirme qu'il n'y aura pas de changement majeur, mais que le rapport 2022 sera plus axé sur l'anticipation stratégique et la réflexion prospective. Les divisions participeront également à des activités prospectives en milieu d'année afin d'anticiper les changements susceptibles de se produire aux troisième et quatrième trimestres, et après. La délégation australienne propose de mettre en avant les programmes phares, de sorte que les bailleurs de fonds puissent constater la progression de la vision de la CPS. La Nouvelle-Zélande indique qu'elle aimerait que l'architecture de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 transparaisse dans le prochain rapport, tandis que les Îles Cook demandent un rapport spécifique sur l'état d'avancement de la programmation par pays.
28. Le Sous-comité du CRGA :
  - i. formule des remarques sur l'efficacité des améliorations apportées au projet de rapport de résultats 2021 en réponse à ses recommandations ;

- ii. émet des recommandations dont il sera tenu compte lors de l'établissement du rapport de résultats 2022 ; et
- iii. adresse un avis au CRGA afin d'éclairer l'examen hors session du projet de rapport de résultats 2021.

#### **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : PROMOTION COLLECTIVE DU PLAN STRATÉGIQUE DANS LE CADRE DE SA MISE EN ŒUVRE**

- 29. Christina Hazelman, Chargée de communication (impact) au sein de SPL, a dirigé une session interactive sur les méthodes employées par les agents de la CPS pour assurer la promotion collective du nouveau plan stratégique. L'artiste océanien Tui Ledua évoque les coulisses de la création des supports visuels du Plan stratégique. Le responsable de programme – Plateforme de données océaniques, Sioli Tonga, parle de l'élaboration d'une politique et d'un cadre de gouvernance des données à la CPS. Maryann Lockington, Chargée de communication du projet SAFE Pacifique au sein de la Division ressources terrestres (LRD), présente un poème inspiré par les valeurs océaniques de la CPS.
- 30. Les membres saluent le travail effectué pour assurer la promotion collective du Plan stratégique et réfléchissent à la manière dont ce travail pourrait être étendu à l'échelon national.

#### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJET DE CADRE DE RÉSULTATS STRATÉGIQUES**

- 31. La Directrice de SPL, Emily Sharp, présente le projet de cadre de résultats stratégiques. Elle fait notamment le point sur le processus d'élaboration de ce cadre depuis décembre 2021 et en présente la structure, en expliquant notamment la manière dont les résultats obtenus pour les différents KFA seront mesurés aux échelons régional et national.
- 32. Les membres saluent le travail minutieux et réfléchi mené aux fins de l'élaboration du Cadre de résultats stratégiques, mais font remarquer qu'il s'agit d'un travail complexe et recommandent donc l'organisation d'un atelier spécifique, lors du CRGA 52, pour donner aux membres le temps d'assimiler et de comprendre le cadre. Les membres soulèvent des points précis sur la collecte des données qualitatives, la mesure dans le temps des trajectoires – des produits à l'impact, l'évaluation de la qualité des prestations et la définition d'indicateurs de référence visant à mettre en évidence les progrès de la CPS au regard de ses objectifs à 10 ans.
- 33. Le Secrétariat explique que les résultats 2021 présentés au regard des trajectoires constituent une quasi-référence, mais il reconnaît la nécessité de réaliser une étude de cas pour rendre compte de l'état d'avancement des programmes phares et confirme que des

échanges sont en cours sur la façon dont les éléments qualitatifs, notamment les outils de collecte de données, sont susceptibles d'éclairer les rapports à venir. Concernant l'élaboration d'indicateurs de référence, le processus de conception des programmes phares offre une bonne occasion d'établir des références, par exemple l'activité d'audit sur le changement climatique. Il existe également des ensembles de données – par exemple, le Programme pour le leadership des femmes du Pacifique, qui a permis à l'Organisation de bénéficier de dix ans de données de qualité – mais les KFA qui ne disposent pas de programmes phares spécifiques devront faire l'objet d'activités en la matière.

34. Le Sous-comité du CRGA :
- i. prend note des progrès accomplis en ce qui concerne la mise au point du Cadre de résultats stratégiques, et demande qu'une nouvelle séance d'information soit organisée lors du CRGA 52 pour tous les membres afin d'améliorer leur compréhension du Cadre de résultats stratégiques et des programmes phares.
  - ii. réfléchit aux principaux outils de mesure et informations dont ils ont besoin pour accomplir leur mission consistant à examiner le Cadre de résultats stratégiques et le rapport de résultats qui en découle, l'objectif étant qu'ils puissent soumettre un avis au CRGA sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique.

#### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE**

35. Le Directeur général adjoint – Sciences et capacités fait le point sur la mise en œuvre du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2022–2031. Il met notamment en évidence les domaines d'action prioritaires pour la mise en œuvre : renforcement des systèmes et des processus, renforcement de la collaboration pluridisciplinaire, mobilisation et affectation des ressources, et élaboration d'un programme phare sur le changement climatique. Il décrit la mise en correspondance actuelle des plans nationaux de développement durable et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050 avec le Plan stratégique de la CPS 2022–2031. Cette mise en correspondance fait apparaître des points de convergence et les contributions de la CPS aux plans respectifs.
36. Les membres demandent comment les fonds nécessaires seront affectés à la mise en œuvre du Plan stratégique, qu'ils proviennent d'IRMO ou des contributions des membres.
37. Le Directeur général note que le financement par projet est un problème de longue date pour la région, et compromet la capacité de la CPS à planifier et à fournir des services aux membres sur le long terme. Toutefois, il est conscient que les membres rencontrent des difficultés sur le plan financier et que ce n'est pas le moment de leur demander plus de ressources. Par conséquent, il encourage les bailleurs de fonds à envisager des trajectoires programmatiques et des financements axés sur les effets, pour permettre à la CPS de mener des négociations relatives à des structures pérennes comme le CePACT. Les fonctions IRMO

et suivi, évaluation et apprentissage (SEA) joueront un rôle important dans ce processus, mais il convient de trouver un équilibre entre la mesure des progrès et l'obtention de résultats sur le terrain. Il encourage les bailleurs de fonds à harmoniser leurs exigences en matière de présentation de résultats afin d'engendrer des gains d'efficacité pour la CPS. Il s'agit d'une source de contrariété récurrente, qui met à rude épreuve les capacités internes. La fonction SEA est une vraie réussite pour la CPS et les membres prennent note de la nécessité de la mettre à profit à l'avenir.

38. Le Sous-comité du CRGA :

- i. formule des conseils sur les considérations clés à soumettre au Secrétariat, dans une optique tant nationale que régionale, aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique ;
- ii. débat des dispositifs appropriés à mettre en place pour renforcer les liens entre les mécanismes régionaux (comme les conférences des directeurs et des ministres) et les mécanismes de gouvernance de l'Organisation en général, aux fins de la mise en œuvre du Plan stratégique, et formuler des conseils en la matière ;
- iii. recommande que le Sous-comité informe le CRGA de la nécessité d'investir en faveur du renforcement des ressources organisationnelles et des changements systémiques indispensables à la concrétisation des perspectives pour la région et des ambitions visées dans le Plan stratégique.

**POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

39. La représentante de la Nouvelle-Zélande informe le Secrétariat de son intention d'entreprendre une évaluation à mi-parcours de son partenariat avec la CPS afin de comprendre comment l'accord actuel améliore et/ou limite la capacité de la CPS à soutenir ses membres. Elle espère que cette évaluation permettra de vérifier que l'aide de la Nouvelle-Zélande est en adéquation avec les besoins de la région, d'ajuster la relation pour les deux années restantes, d'éclairer la prochaine phase de financement et d'orienter les autres bailleurs de fonds et partenaires financiers à l'avenir. Allen + Clarke s'occupera de l'évaluation et recueillera les avis des membres. Le rapport sera disponible fin 2022.
40. L'Australie annonce son intention de faire le point sur son partenariat avec la CPS, en visant deux objectifs majeurs : évaluer les modalités de partenariat, notamment la manière dont l'Australie finance la CPS, et les conséquences économiques du partenariat Australie-CPS pour la région, de sorte que les domaines critiques pour les deux partenaires continuent de faire l'objet d'investissements et restent prioritaires. Le rapport sera publié sur les sites Web de la CPS et du ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT), la représentante mettant volontiers le mandat à disposition des parties intéressées. Elle indique que les consultants ont conscience des contraintes de temps et de capacité dans la

région, et que le Secrétariat s'efforcera de coordonner le processus. Le Directeur général salue la demande de l'Australie, qui est un partenaire précieux de la CPS, et fait remarquer que le Secrétariat fera de son mieux pour faciliter le processus.

- Le représentant de Vanuatu, au nom du président de la douzième Conférence, présente une proposition d'évaluation institutionnelle de la CPS, en mettant l'accent sur la visibilité de l'Organisation et les services fournis aux membres sur le terrain, notamment aux pays insulaires océaniques. Il attire l'attention sur l'évolution du contexte régional depuis la dernière évaluation externe de 2012, notamment en ce qui concerne l'urgence climatique et la pandémie de COVID-19, ainsi que sur la nécessité que l'évaluation soit dirigée par les membres, revête un caractère consultatif, et s'inscrive en complément des autres évaluations de la CPS en cours. Selon lui, une approche conversationnelle (*Storian*) dans un nakamal, gérée par une éminente personnalité océanique possédant une excellente connaissance de la région, serait idéale pour discuter avec les membres de l'articulation des besoins et des services fournis par la CPS, le but étant de déterminer leur utilité, leur pertinence et leur valeur ajoutée à l'échelon national.

41. Il estime que cet examen pourrait contribuer à orienter la CPS dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique et de la Stratégie pour le Pacifique bleu à l'horizon 2050.

42. En réponse à Vanuatu, les membres souhaitent comprendre ce qu'une évaluation institutionnelle apporterait de plus que les autres évaluations en cours, comme le rapport de capitalisation, le Plan stratégique et l'évaluation de l'architecture régionale, et quelle serait sa valeur ajoutée par rapport à ces processus. L'Australie propose que le président de la douzième Conférence élabore un document de synthèse détaillant certains des objectifs présentés. Le Secrétariat se félicite du vif intérêt manifesté par le président de la douzième Conférence et par Vanuatu pour veiller à ce que la CPS réponde bien aux besoins de ses membres. Le Directeur général fait part de son intention d'examiner cette question avec le président de la douzième Conférence lors de sa visite imminente à Nouméa et indique que les conclusions de cette réunion seront communiquées aux membres en temps utile.

43. La coprésidente tient à remercier Vanuatu, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour leurs présentations. Elle souligne également la nécessité de veiller à ce que des ressources soient disponibles sur le terrain pour mener ces évaluations. Elle prend note de la possibilité d'examiner plus avant la proposition d'évaluation institutionnelle de Vanuatu à l'occasion d'une réunion entre le président et le Directeur général, et espère que cela permettra d'éclairer les membres sur les modalités de mise en œuvre de cette proposition.

#### **ALLOCUTION DE CLÔTURE**

44. La présidente prend note des progrès accomplis sur plusieurs points, notamment la mise en œuvre du Plan stratégique et l'élaboration du Cadre de résultats stratégiques. Elle remercie le président sortant pour ses services et le Sous-comité pour son engagement et

sa contribution. Elle remercie également les agents de la CPS pour leur travail d'organisation et leur participation à la réunion.

45. Le Directeur général et le Secrétariat remercient le président sortant et les nouvelles coprésidentes, les membres pour leur engagement dans le processus du Sous-comité, et les agents de la CPS pour leur travail et la préparation de cette réunion.
  46. La présidente déclare la réunion close.
-